Déclaration Force Ouvrière

Commission des comptes de la Sécurité sociale

12 juillet 2022

Messieurs les ministres,

Mesdames, messieurs,

Avant tout, Force Ouvrière rappelle les discussions sur les modalités de travail de cette commission, sujet toujours d'actualité que nous souhaiterions réaborder. Néanmoins, Force Ouvrière remercie le secrétaire général et les équipes de la commission pour leur travail sur la situation des comptes de la Sécurité sociale. Situation exceptionnelle pourrait-on dire, avec d'abord la reprise économique post-confinements, mais actuellement freinée par la guerre en Ukraine et le retour de l'inflation.

Force Ouvrière tient à rappeler qu'il n'y a pas si longtemps, en 2017, la Sécurité sociale n'était pas seulement proche de l'équilibre mais allait entrer dans une période d'excédents croissants et durables. Tout le monde s'en satisfaisait, à l'exception de notre organisation. Ces excédents résultaient d'une gestion comptable, la doctrine de la « maîtrise des dépenses » en vigueur depuis des décennies et encore aujourd'hui. Pour FO, c'est celle-là même qui explique la crise hospitalière en cours et qui s'obstine à taire le sujet des recettes. FO tient à souligner cette mauvaise gestion : pour éviter des dépenses de l'Assurance maladie en fixant un ONDAM en-dessous des besoins, un déficit hospitalier s'est créé, que la Sécu vient de récupérer avec le transfert d'une partie de la dette hospitalière à la CADES et avec les mesures « Ségur », non financées, expliquant l'existence désormais d'un déficit conséquent et durable de la Sécurité sociale par la branche Maladie.

FO souligne aussi que l'année suivant ces prévisions d'excédents, en 2018, il avait été présenté ici une « nouvelle solidarité entre l'Etat et la Sécurité sociale », consistant à transférer ces excédents au budget de l'Etat. En 2019, la nouvelle doctrine s'affine avec le « chacun chez soi », synonyme d'abord de nouvelles exonérations non-compensées, et ensuite, plus coûteux encore pour la Sécurité sociale, synonyme de responsabilisation de la Sécu de la crise pandémique ; les pertes de recettes de 2020/2021 hors exonérations nouvelles ou encore les dépenses exceptionnelles liées

Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
141 avenue du Maine - 75680 Paris Cedex 14
www.force-ouvriere.fr
SIRET : 784 578 247 00040- Code APE 9420 Z

à la pandémie ont été intégralement assumées par la Sécurité sociale comme s'il s'agissait de son rôle. FO, déjà avant la crise, avait déclaré quel danger cela représentait pour notre modèle social, pour sa résilience face aux crises en cours et à venir.

L'avant-projet de loi de financement de la Sécurité sociale va être préparé cet été. Pour FO, c'est le moment de véritablement changer de cap, pris ces dernières décennies et qui s'est accéléré ces 5 dernières années.
La Sécurité sociale est un système qui fonctionne aussi en période de crise, dès lors que l'on veuille bien rétablir ses fondamentaux.
Pour FO, il est impérieux de restaurer la cotisation sociale et cesser les exonérations. Politique de l'emploi très inefficace, elles coûtent plus de 50 milliards d'euros par an à l'Etat soit la paye de 1 à 3 millions de salariés chaque année. Avec le retour des cotisations et l'arrêt des exonérations, ce serait la fin des trappes à bas salaires, véritable fléau pour l'augmentation générale des salaires et la négociation, que pourtant le gouvernement appelle de ses vœux.

Pour FO, il faut restaurer les règles de gestion de la Sécurité sociale, pilier de la République sociale, garante de la couverture de chacun contre les risques de toute nature, à travers un système complet d'assurances sociales financées par les cotisations.

C'est pourquoi, messieurs les ministres, Force Ouvrière vous interroge sur vos projets de financement de la Sécurité sociale :

- Allez-vous continuer de remplacer le salaire, y compris le salaire différé, par des accessoires de rémunération type primes désocialisées et défiscalisées ou par des dividendes du travail ?
- Allez-vous continuer de financer la politique de l'emploi par les recettes de la Sécurité sociale ?
- Allez-vous restaurer les cotisations sociales ou poursuivre la fiscalisation ?
- Continuerez-vous de cantonner une partie de la « dette Covid » à la CADES ?
- Comment allez-vous financer les besoins en santé et notamment pour la dépendance/autonomie ? Quelle croissance de l'ONDAM envisagez-vous pour les années à venir ? Avez-vous des intentions à l'égard des excédents des branches ATMP et Famille ?

FO tient enfin à rappeler son opposition à la contre-réforme des retraites et à tout allongement de l'âge de départ ou de la durée de cotisation, il en va là aussi de la santé des Français et donc d'une bonne maîtrise médicalisée des dépenses.

En conclusion, ce rapport démontre que nos comptes se redressent grâce à l'emploi et à l'augmentation des salaires. Toute la Sécurité sociale n'est pas déficit, ainsi la branche Famille et celles ATMP. La Branche maladie supporte le gros du déficit car elle porte les lourdes dépenses de la crise sanitaire.

Pour notre organisation syndicale, c'est une fois de plus l'occasion de redire que notre modèle social fondée sur la cotisation et le paritarisme doit être intégralement restauré.

Je vous remercie par avance pour vos réponses.